

TABLE DES MATIÈRES

INTRODUCTION	1
Partie I - Adjudication obligatoire par voie de soumissions	5
Chapitre 1- La règle	5
A- Types de contrats visés	10
1- Contrat d'assurance.	11
2- Contrat pour l'exécution de travaux	19
3- Contrat d'approvisionnement	28
4- Contrat pour la fourniture de services.	32
a) Contrat individuel de travail	57
b) Le cas des services professionnels	59
B- Considérations monétaires	70
1- Contrat comportant une dépense	71
2- Possibilité de scinder une situation en plusieurs contrats.	76
3- Le prix	89
Chapitre 2- Exceptions aux soumissions obligatoires et soumissions facultatives	111
A- Exceptions aux soumissions obligatoires	112
1- Cas de force majeure ou pouvoir d'urgence	113
2- La situation ne se prête pas à l'obtention de prix différents	126
a) Taux fixé ou approuvé	126

b)	Relations avec des organismes publics ou à but non lucratif	129
c)	Fournisseur unique	132
d)	Certains cas relatifs aux logiciels	141
e)	Conception de plans et devis	144
3-	Existe-t-il des exceptions implicites ?	148
4-	Pouvoir de dispense du ministre	151
B-	Utilisation facultative des soumissions.	160
1-	Vente de biens meubles et immeubles	160
2-	Autres types de contrat	173
Partie II-	Les demandes de soumissions obligatoires :	
	la façon de les faire et leur résultat	181
Chapitre 1-	Les demandes de soumissions	183
A-	Qui peut agir pour l'organisme municipal	183
B-	Demande de soumissions par voie d'invitation.	194
C-	Demande de soumissions publiques	202
1-	Soumissions publiques et appels d'offres limités	203
2-	Exigences concernant l'objet du contrat et les qualifications du cocontractant	211
3-	Addendas à l'appel d'offres et délai pour la réception des soumissions et leur ouverture publique	247
D-	Règles particulières d'octroi de certains contrats.	267
1-	Contrats pour les services professionnels à exercice exclusif	267
2-	Contrats pour les fibres optiques	272
E-	Dispositions d'ordre public	276
Chapitre 2-	L'adjudication du contrat	283
A-	Notion de soumission conforme	283

B-	Choix du cocontractant	334
1-	Règles relatives à la capacité de soumissionner pour obtenir un contrat public (Pier-Olivier Fradette)	334
a)	Attestation de revenu Québec	334
b)	Registre des entreprises non admissibles aux contrats publics	335
c)	Autorisation préalable à l'obtention de marchés publics	337
2-	L'autorisation ministérielle pour le choix d'un autre que le plus bas soumissionnaire	345
3-	Octroi selon un système de pondération	352
a)	Système classique de pondération	353
b)	Système de pondération à deux enveloppes	367
c)	Processus spécial d'évaluation permettant des discussions et négociations	378
4-	Rejet de toutes les soumissions et nouvel appel d'offres	380
5-	La signature d'un contrat est-elle nécessaire ?	394
6-	Délai pour adjuger le contrat et retrait d'une soumission	400
7-	Contenu et modification du contrat	412
8-	Résiliation du contrat	437
Chapitre 3-	Les recours	447
A-	Recours civils	448
1-	Action en dommages-intérêts	454
2-	Recours en injonction	465
3-	Recours en nullité	473
4-	Requête en jugement déclaratoire	477
5-	Mandamus	482
6-	Hypothèque légale sur les biens municipaux	487

7-	Responsabilité de la municipalité à l'égard d'un tiers pour les actes posés par un cocontractant (Pier-Olivier Fradette)	492
8-	Régime particulier concernant le recouvrement des sommes payées injustement (loi 26) (Pier-Olivier Fradette)	498
B-	Recours en disqualification	501
C-	Enquête en matière d'éthique et de déontologie . . .	518
D-	Recours devant l'Autorité des marchés publics (Pier-Olivier Fradette).	520
1-	Informations d'ordre général	520
2-	Plainte pour l'attribution d'un contrat de gré à gré	525
3-	Plaintes pour l'adjudication d'un contrat à la suite d'une demande de soumissions publique. .	527
4-	Traitement d'une plainte par l'AMP relativement à l'attribution d'un contrat de gré à gré ou à l'adjudication d'un contrat à la suite d'un appel d'offres public	535
5-	Régime particulier à la Ville de Montréal : les fonctions et pouvoirs de l'AMP sont exercés par l'inspecteur général de la Ville de Montréal . . .	541
6-	Les recours judiciaires liés aux plaintes déposées à l'AMP et les protections accordées aux plaignants et aux représentants de l'AMP . . .	543
7-	La divulgation d'actes répréhensibles portant sur les contrats municipaux.	545
E-	Autres recours	546
1-	Recours pénaux	546
2-	Les pouvoirs de l'inspecteur général de la Ville de Montréal d'annulation de processus de passation de contrats et d'exécution de contrats (Pier-Olivier Fradette).	551
F-	Recours concernant l'accès à certains documents . .	554

CONCLUSION	585
BIBLIOGRAPHIE	589
TABLE DE LA LÉGISLATION.	597
TABLE DE LA JURISPRUDENCE	627
INDEX ANALYTIQUE	735